Civic Academy for Africa's Future Think Tank

MANIFESTE POUR UNE PLUS GRANDE IMPLICATION DE LA JEUNESSE DANS LA GOUVERNANCE DU BENIN



WYDE Civic Engagement · Kofi Annan Foundation · WFD · The Oslo Center · European Partnership for Democracy

INTRODUCTION



Le **Civic Academy for Africa's Future (CiAAF)**, avec le soutien financier de l'Union Européenne a développé et met en œuvre le projet intitulé « Jeunes Parlementaires, Acteurs de Gouvernance (JPAG). Le projet s'inscrit dans le cadre du programme, Femmes, Jeunes et Démocratie (WYDE), qui vise à former des jeunes leaders d'Afrique subsaharienne en matière de bonne gouvernance, de leadership démocratique, de responsabilité politique et financière.

L'objectif global du projet JPAG, est de contribuer à une meilleure implication des membres du Parlement des Jeunes du Bénin (PJB) à la gouvernance du pays. Le projet cible de façon directe les jeunes parlementaires du Bénin et les députés de l'Assemblée nationale et de façon indirecte, les organisations de la jeunesse au Bénin.

En effet, au Bénin, l'état des lieux de la participation de la jeunesse à la gouvernance du pays est appréciable à travers un certain nombre de textes et d'actions. En termes de normes, le pays s'est conformé aux décisions prises lors de la session du Parlement Francophone au Québec en 2001 qui visent à créer la section pays du Parlement des Jeunes.

Au niveau national, la Décision n°2014-15-AN/PT/SGA/CCIP de l'Assemblée nationale a créé le Parlement des Jeunes du Bénin. La volonté politique en faveur de l'implication des jeunes s'est également matérialisée par la prise de la Décision N° 2021-065/AN/PT/SGA/CCIP portant création, sélection des membres et fonctionnement du Parlement des Jeunes du Bénin.
Aux termes de ces deux décisions, le Parlement des Jeunes du Bénin est un cadre de concertation et d'échanges à travers des débats ouverts et démocratiques entre jeunes du Bénin venant des 12 départements du pays. Sa mission est entre autres d'impliquer les jeunes dans la mise en œuvre de toute législation nationale concernant les jeunes ; de sensibiliser et interpeller l'Assemblée nationale, les autorités et les acteurs de la société civile impliqués dans la mise en œuvre de la législation.

Cependant, malgré cet arsenal législatif, et malgré le poids démographique de la jeunesse béninoise (près de 65% de la population) et son dynamisme, son implication dans la gouvernance du pays reste relative.

Le projet JPAG a eu pour ambition d'assurer une meilleure implication des jeunes parlementaires du Bénin dans la gouvernance du pays. Aux moyens de renforcement de capacités, de formation en leadership, en mobilisation de fonds, et de session d'engagement, le projet a contribué à susciter chez les Jeunes Parlementaires du Bénin l'appropriation effective de leur mission à l'égard de plus de 6. 500.000 jeunes béninois. Pour contribuer à l'atteinte de cet objectif deux activités ont été déjà menées

Il s'agit de l'atelier de renforcement des capacités des Jeunes parlementaires sur le leadership, la mobilisation de ressources et le plaidoyer ; et de l'atelier de réflexion sur l'implication des jeunes dans la gouvernance du Bénin, organisée respectivement les 14 août, et le 14 septembre 2024. Il est important de remarquer que l'atelier de réflexion a abouti à la rédaction du présent manifeste des jeunes. Ce document est le fruit des réflexions des jeunes parlementaires, et des jeunes d'organisations de la société civile du Bénin.

MÉTHODOLOGIE DE RÉDACTION DU MANIFESTE

La méthodologie de rédaction du manifeste des jeunes s'est articulée autour d'un atelier de réflexion participatif, qui a réuni les membres du Parlement des Jeunes du Bénin ainsi que des représentants d'organisations de la société civile dirigées par des jeunes. Cette démarche inclusive a permis de garantir une diversité d'opinions et une représentativité des aspirations de la jeunesse béninoise dans toute sa pluralité.



Les travaux se sont déroulés selon une approche thématique structurée autour de cinq axes majeurs, choisis pour leur pertinence dans l'analyse du rôle et de la place des jeunes dans la gouvernance. La thématique 1 a rappelé les Cadres juridique et politique ; la thématique 2 a permis de réfléchir sur les défis à la participation ; la thématique 3 quant à elle a reposé sur les priorités des jeunes. Les recommandations et responsabilités ont été l'objet de la thématique 4. Pour finir les jeunes ont élaboré leur message d'appel à l'action, couvert par la thématique 5.

Ce processus participatif et structuré a permis de produire un document synthétique, légitime et porteur de la voix des jeunes. Le Manifeste des jeunes est ainsi à la fois une plateforme de revendications, un outil de plaidoyer et une feuille de route pour l'action en faveur d'une gouvernance plus inclusive et représentative.

CONTEXTE

Selon les données du quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH4), la jeunesse béninoise, définie ici comme la tranche d'âge de 15 à 35 ans, représente environ **65,9 % de la population totale**. Ce poids démographique considérable constitue une opportunité majeure pour le développement socio-politique du Bénin.

Malgré leur nombre, les jeunes béninois affichent un engagement contrasté dans la vie publique. S'ils déclarent participer de manière importante aux activités politiques et civiques, les indicateurs concrets révèlent une participation moindre par rapport à leurs aînés, notamment sur les aspects suivants :

1

Participation électorale

Les jeunes sont moins nombreux à voter que les catégories plus âgées.

2

Vie communautaire

Ils assistent moins fréquemment aux réunions communautaires, pourtant essentielles à la démocratie locale.

3

Mobilisation collective

Leur implication dans les associations citoyennes ou mouvements collectifs pour soulever des problématiques locales est limitée.

4

Dialogue avec les élus

Le taux de prise de contact avec les représentants politiques reste faible.



INSTRUMENTS JURIDIQUES OU TEXTES (NATIONAUX, RÉGIONAUX OU INTERNATIONAUX) SUR LE RÔLE OU L'IMPORTANCE DES JEUNES DANS LA GOUVERNANCE.

Textes nationaux

- La loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- La loi n°2019-40 du 07 novembre 2019 portant révision de la loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- La loi n°2015-08 du 23 janvier 2015 portant code de l'enfant en République du Bénin ;
- La loi n°2002-07 du 24 août 2004 portant code des personnes et de la famille en République du Bénin ;
- La politique nationale de la jeunesse 2016-2025 ;
- La loi n°2017-06 du 29 septembre 2017 portant protection et promotion des droits des personnes handicapées en République du Bénin.

Textes régionaux/ internationaux

- La Charte africaine de la jeunesse relative aux droits de participation de la jeunesse (2006) ;
- La charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant (juillet 1990) ;
- La déclaration de Cotonou 2000 adoptée lors du sommet des jeunes de l'Organisation Internationale de la Francophonie, qui promeut l'inclusion dans les processus décisionnel et de gouvernance ;
- La convention internationale des Droits de l'Homme (10 décembre 1948) ;
- La résolution 2250 des Nations Unies (9 décembre 2015) ;
- La convention ibéro-américaine relative aux droits des jeunes (2012) ;
- La convention relative aux droits des personnes handicapées (13 décembre 2006) ;
- La convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre la disparition forcée (10 décembre 2010), (nations unies) ;
- La convention relative aux droits des enfants (CDE) 1989 (Nations unies) qui reconnait les droits des enfants et des jeunes, y compris le droit d'être entendu et de participer aux décisions les concernant ;
- La déclaration de Banjul sur les droits des personnes âgées en Afrique (novembre 2009)

CAUSES DE LA FAIBLE PARTICIPATION DES JEUNES DANS LA GOUVERNANCE : DÉFIS DES JEUNES

- Manque d'expérience de la jeunesse;
- Manque/faible taux d'engagement des jeunes dans les politiques de gouvernance;
- La guerre de leadership des jeunes;
- Les barrières socioéconomiques;
- L'absence de la méritocratie dans les instances politiques;
- Le faible positionnement des jeunes sur les listes électorales;
- La déconstruction des mythes qui entourent les construits sociaux à l'endroit de la jeunesse;



- Le manque d'accès à l'information relative aux opportunités pour les jeunes;
- Le détournement des jeunes de leurs objectifs;
- L'intimidation des jeunes;

Les priorités des jeunes

- Participation effective des jeunes aux instances de décisions ;
- Employabilité des jeunes ;
- Espace plus libre aux jeunes afin de s'exprimer, et où leurs opinions sont prises en compte.
- Amélioration de leurs conditions de vie et de travail ;
- Accès à une formation de qualité ;
- Avoir des opportunités à saisir ;
- L'inclusion sociale (des personnes handicapées, femmes);
- La facilitation de l'accès des jeunes aux services sociocommunautaires de base (santé-sécurité éducation) ;
- La cohésion sociale entre ethnie en vue de favoriser le brassage ;
- Soutien à l'entreprenariat des jeunes à travers des politiques et programmes d'incitations ;
- Encourager les conditions favorables à l'innovation technologique par les jeunes ;

LES JEUNES DEMANDENT...

1

Le respect de leurs droits et dignité

- Les Députés doivent adopter des lois renforçant la protection des droits des jeunes et garantir leur dignité dans toutes les sphères de la société.
- Le Gouvernement doit également mettre en place des mécanismes efficaces pour surveiller et protéger les droits des jeunes. Les Organisations de jeunesse pour leur part doivent continuer le travail de sensibilisation sur les droits des jeunes.

2

Leur implication dans les instances de prises de décisions, au niveau local, national, et international

- Les Députés doivent garantir une représentation proportionnelle des jeunes dans les instances décisionnelles.
- Le Gouvernement doit favoriser des espaces permettant aux jeunes de participer activement aux décisions locales, nationales et internationales.
- Les Organisations de jeunesse doivent mobiliser les jeunes pour qu'ils s'impliquent davantage dans les processus de gouvernance.

3

Leur prise en compte des décisions et orientations

- Les Députés doivent veiller à ce que les politiques publiques prennent en compte les attentes et les besoins des jeunes.
- Le Gouvernement doit de façon systématique consulter les jeunes lors de l'élaboration des stratégies nationales. Il doit pouvoir faire référence aux organisations de jeunes à cet effet.

4

L'éducation adaptée aux besoins du monde professionnel

- Les Députés doivent favoriser des réformes éducatives permettant une meilleure adéquation entre la formation académique et les exigences du marché du travail. Mais aussi, soutenir des initiatives de formation continue pour renforcer les capacités des jeunes dans divers domaines.
- Le Gouvernement doit collaborer avec le secteur privé pour adapter les cursus universitaires aux compétences recherchées par les employeurs.
- Les Organisations de jeunesse doivent encourager les jeunes à s'informer sur les compétences requises par le marché du travail et à s'y préparer.

5

Promotion de la représentation jeune : créer des espaces dédiés à la participation des jeunes dans les instances décisionnelles.

- Les Députés doivent légiférer pour la création de mécanismes garantissant une représentation jeunesse dans toutes les structures décisionnelles.
- Le Gouvernement doit mettre en place des plateformes où les jeunes peuvent participer directement à la prise de décisions.

MESSAGES D'APPEL À L'ACTION

« LA JEUNESSE EST LA VIGUEUR D'UNE NATION SI SEULEMENT CETTE JEUNESSE EST FORMÉE, INFORMÉE, ÉDUQUÉE, CRÉDIBLE ET INTÉGRÉE »





À l'attention des autorités politiques nationales,

Nous, jeunes citoyens engagés dans le développement de notre pays, nous adressons à vous aujourd'hui avec un appel urgent à prendre des mesures concrètes et inclusives pour assurer notre place dans la gouvernance de notre nation.

Notre génération, pleine de dynamisme et de créativité, est résolue à contribuer activement à la construction d'une société plus juste et plus prospère. Cependant, pour que cette participation soit véritablement efficace, il est impératif que des actions soient mises en place pour garantir notre inclusion dans les processus décisionnels à tous les niveaux.

Nous vous exhortons à veiller au respect scrupuleux des textes juridiques existants, ceux qui reconnaissent et encadrent le rôle crucial des jeunes dans le développement national. Nous insistons sur la nécessité d'une application rigoureuse de ces instruments afin de permettre à chaque jeune de voir ses droits et ses capacités pleinement reconnus.

De plus, nous souhaitons rappeler que les enjeux auxquels les jeunes font face aujourd'hui – en matière d'éducation, d'emploi, de justice sociale et d'engagement civique – nécessitent des réformes qui nous intègrent de manière effective dans le processus décisionnel.

Nous croyons qu'une société résiliente repose sur la capacité à faire de chaque jeune un acteur clé du développement de sa nation. Nous avons le potentiel, les idées et la volonté pour participer activement à la transformation de notre pays. Nous vous invitons, chers Députés, à soutenir et à promouvoir les mesures nécessaires à notre pleine inclusion et à l'édification d'un avenir commun prospère et équitable pour tous.

Nous comptons sur votre engagement et votre soutien pour faire entendre notre voix dans les décisions qui façonnent notre avenir.

Avec respect et détermination,
Les jeunes engagés pour un avenir meilleur.

À l’attention de la jeunesse de notre pays,

Nous, jeunes citoyens, avons un rôle fondamental à jouer dans la construction de notre avenir commun. Nous sommes la relève et l’avenir de notre nation, et il nous incombe de prendre les devants pour porter les valeurs de l'engagement, de la citoyenneté et de la bonne gouvernance.

Face aux défis qui se dressent devant nous, il est plus que jamais crucial de nous engager activement pour faire entendre notre voix et contribuer à l'édification d'une société plus juste et plus prospère. Pour ce faire, il nous revient de mener une action collective et déterminée en suivant des principes fondamentaux.

Tout d'abord, la conscientisation de la jeunesse à l’engagement citoyen est indispensable. Nous devons comprendre que notre responsabilité ne se limite pas à notre propre bien-être, mais qu’elle s'étend à celui de notre communauté et de notre nation. Chaque jeune doit prendre conscience de son rôle vital dans le façonnement d'une société harmonieuse et démocratique.

Ensuite, il est primordial de renforcer nos capacités sur la citoyenneté et la bonne gouvernance. Nous devons nous former, nous éduquer et nous informer pour comprendre les mécanismes de la gouvernance et les enjeux sociaux, économiques et politiques de notre pays. Seule une jeunesse bien préparée pourra participer activement à la prise de décision et à la mise en œuvre des politiques publiques efficaces.

L’engagement et l’implication des jeunes dans le militantisme sont des leviers essentiels pour l’évolution de notre société. Il est de notre devoir de nous investir dans les mouvements sociaux, politiques et civiques, pour défendre nos droits et revendiquer nos intérêts, tout en étant un modèle d’intégrité, de rigueur et de respect des valeurs démocratiques.

Enfin, **la consolidation de notre fibre patriotique** doit être une priorité pour nous tous. Nous devons cultiver l’amour de notre nation, renforcer le sentiment d’appartenance et œuvrer pour la préservation des acquis nationaux. C’est en étant unis et solidaires que nous parviendrons à relever les défis qui se dressent devant nous.

Chers jeunes, nous avons un immense potentiel à exploiter. À nous de faire preuve de vision, d’engagement et de leadership pour contribuer activement à l'avenir de notre pays. Ensemble, nous pouvons transformer nos idéaux en actions concrètes et faire de notre nation un modèle de progrès et de prospérité.

Levons-nous, agissons et faisons de notre pays un véritable terreau d’opportunités pour les générations futures.

Avec conviction et détermination,
La jeunesse engagée pour l'avenir de notre nation.

